Brigitte bardot condamnée pour haine raciale

Actualité Mondiale

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-06-2008 18:32:26

Une fois Encore Brigitte bardot est condamnée pour incitation à la haine raciale. . C'est la cinquième fois en onze ans qu'elle passe devant la justice pour le même type de délit. En effet l'ancienne actrice Brigitte bardot 74 ans, va devoir payer une amende de 15 00 euros pour avoir remis en cause la communauté musulmane et sa coutume de l'Aïd el-Kebir où on égorge un mouton. Brigitte bardot a déclarée, dans une lettre qui avait été publiée dans Info-Journal, revue distribuée aux sympathisants de la Fondation Brigitte Bardot.

"Il y en a marre d'être menés par le bout du nez par toute cette population qui nous détruit, détruit notre pays en imposant ses actes".

Brigitte bardot, versera également 1 000 euros de dommages et intérêts au MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), et un euro symbolique à la Licra (Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme) et à la Ligue des droits de l'Homme.

Alors BB ,un peu d ouverture d'esprit et de tolérance envers les autres si non çà coûte cher !!!!!!!!!!!!!!

Marokina